







- Accompagner et loger des victimes de violences intrafamiliales -

Dans le cadre de l'appel à projets « HLM accompagnés » initié par l'État et l'AORIF, l'État, Paris Habitat et l'association Esperem renforcent leur engagement pour accompagner les victimes de violences intrafamiliales et favoriser leur accès et maintien dans le logement social.

Vendredi 15 mars, la direction régionale et interdépartementale de l'Hébergement et du Logement (Drihl), Paris Habitat et l'association Esperem ont signé une convention de partenariat pour renforcer leurs engagements en matière de lutte contre les violences intrafamiliales, pour une durée de deux ans. Il s'agit de la concrétisation d'un des deux projets à destination des femmes victimes de violence, retenus en 2023 dans le cadre de l'appel à projets « HLM accompagnés.

Cette convention vise à favoriser l'accès et le maintien dans le logement de femmes victimes de violences, seules ou avec enfants. Elle renforce les actions de Paris Habitat en matière de lutte contre les violences intrafamiliales qui ont permis depuis deux ans et par une procédure adaptée, la décohabitation de 100 femmes.

Sur la durée de la convention, 80 femmes locataires du parc de l'Office bénéficieront d'une décohabitation, de l'accompagnement de l'association Esperem et de son expertise sur les problématiques de violence. 22 logements et hébergements seront également mobilisés pour accompagner Esperem dans sa mission de mise à l'abri des femmes victimes de violences. L'ensemble du projet est cofinancé par le Fonds national d'accompagnement vers le logement à hauteur de 70 %, par Paris Habitat et Esperem.



« Parce que l'accès au logement est la condition indispensable pour permettre à ces femmes et leurs enfants de sortir des situations de violence, l'État soutient ce modèle d'accompagnement innovant mis en place par Paris Habitat et Esperem. Depuis 10 ans, plus de 10 millions d'euros ont ainsi été investis par l'État via « logement accompagnés », puis « HLM accompagnés » pour favoriser l'accompagnement vers et dans le logement des personnes en difficulté, avec un soutien social, juridique et psychologique. Cette convention concrétise une nouvelle avancée dans la lutte contre les violences intrafamiliales, grâce à l'engagement de tous. »

Laurent Bresson, directeur régional et interdépartemental de l'Hébergement et du Logement

« Paris Habitat, par l'action de sa direction des politiques sociales, est engagé pour accompagner au plus près les locataires faisant face à des difficultés. Le dispositif développé aux côtés de l'association Esperem répond à l'enjeu majeur de lutte contre les violences intrafamiliales en favorisant l'orientation vers un accompagnement et le relogement. Ce partenariat permet ainsi de mobiliser de nouveaux logements pour les locataires mais aussi d'accueillir de nouveaux locataires. »

Cécile Belard du Plantys, directrice générale de Paris Habitat





« Un dispositif élaboré en réponse aux besoins des victimes de violences, qui met en commun les compétences de Paris Habitat en termes d'accompagnement de la situation de ses locataires et celles d'ESPEREM en termes de diagnostic et d'expertise des problématiques des situations de violences et d'accompagnement des familles dans un processus d'insertion et d'accès au logement pérenne. »

Chloé Simeha, directrice générale Esperem

À propos de la Drihl:

La Drihl est le service de l'État qui, en Île-de-France, soutient le développement et l'accès à une offre de logement adaptée, de qualité, durable et équilibrée sur le territoire. Elle organise et finance également l'accès à un hébergement transitoire pour celles et ceux qui, dans un premier temps, ne peuvent être logés. La Drihl assure donc l'ensemble des missions visant à faciliter les parcours de la rue au logement : mettre à l'abri, héberger et loger les plus démunis ; construire et rénover des logements pour tous.

À propos de Paris Habitat :

Le groupe Paris Habitat est un acteur majeur du logement social en Île-de-France, présent dans 54 communes et 4 départements. L'Office gère un patrimoine de 126 000 logements et loge 286 500 habitants. Au quotidien, l'expertise et l'investissement de ses 2 800 collaborateurs favorisent une approche sans cesse renouvelée et adaptée du logement social tant sur le plan urbain que sur celui des services et de l'accompagnement des locataires.

À propos d'Esperem :

Depuis plus de 100 ans, en s'appuyant sur son expertise historique de l'accompagnement des femmes, des enfants et des jeunes ayant besoin d'une protection, ESPEREM agit pour une amélioration globale et durable de la situation des plus vulnérables en Ile-de-France. Son accompagnement se structure autour du développement du pouvoir d'agir et de l'inclusion sociale.